

LA PRUDENCE DANS LE CHRIST

Louis PELLETIER

**THESE DE THEOLOGIE MORALE SOUTENUE
A L'INSTITUT JEAN-PAUL II POUR LE MARIAGE ET LA FAMILLE
(ROME, OCTOBRE 1992)**

*« Nous avons peine à conjecturer ce qui est sur la terre
et ce qui est à notre portée nous ne le trouvons qu'avec effort,
mais ce qui est dans les cieux, qui l'a découvert ?
Et ta volonté, qui l'a connue,
sans que tu aies donné la Sagesse
et envoyé d'en haut ton Esprit Saint ?
Ainsi ont été rendus droits les sentiers
de ceux qui sont sur la terre,
ainsi les hommes ont été instruits de ce qui te plait
et, par la Sagesse, ont été sauvés. »*
(Sg. 9, 16-18)

*« Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre,
d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents
et de l'avoir révélé aux tout-petits. »*
(Mt 11, 25)

Introduction

Notre travail se voudrait avant tout un essai de théologie morale christocentrique. Pour cela, nous avons choisi une question classique dans la morale traditionnelle, celle de la prudence, en entendant la réélaborer dans la perspective et l'esprit propre au christocentrisme. Pour pouvoir élargir et renouveler en profondeur la problématique traditionnelle sur la prudence, il nous a semblé nécessaire d'opérer un retour à l'Écriture elle-même en espérant trouver dans son étude l'« âme » – selon l'expression du Concile¹ –, le principe d'inspiration de notre recherche. Plus précisément, l'élaboration d'une théologie christocentrique nous semble indissociable d'une méditation de l'Écriture qui nous fasse pénétrer en profondeur dans les mystères du Christ et de son Royaume en nous. Dans le même sens, nous accompagnerons ce retour à l'Écriture d'un retour à la théologie spirituelle, aux écrits des mystiques, en particulier de saint JEAN DE LA CROIX et de sainte THERESE DE L'ENFANT JESUS. Cela ne nous empêchera pas de reprendre, pour l'essentiel, les grandes questions traditionnellement liées à la vertu de prudence telles que saint THOMAS D'AQUIN, notamment, les a exposées. Il ne s'agit pas pour nous de procéder par opposition, mais de recentrer, sur notre union au Christ dans la foi, l'espérance et la charité, la présentation de notre vie morale qui, pour diverses raisons, a pu par le passé en être abstraite.

Nous commencerons donc par expliquer la perspective et l'esprit christo – centrique dans lesquels nous voulons travailler, en situant à l'intérieur de cet esprit la question de la prudence. Nous essaierons ensuite de nous immerger dans l'Écriture en tâchant de nous laisser inspirer par elle le plus docilement possible, de laisser notre esprit s'ouvrir à des horizons nouveaux, ceux que renferme l'Écriture comme une mine inépuisable de trésors cachés. L'exposition systématique ne commencera qu'à partir de la troisième partie, celle-ci étant d'ailleurs plus une partie charnière introductive aux quatrième et cinquième parties qui constitueront la partie maîtresse de notre travail. Nous espérons, en conclusion, pouvoir recueillir les fruits de cet essai, en réfléchissant à nouveau à ce que devrait être une authentique théologie morale christocentrique.

¹ *Dei Verbum*, n° 24.

Chapitre I

PERSPECTIVE DE NOTRE TRAVAIL

1. La mission reçue du Christ

« Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Apprendre aux hommes à observer tout ce que le Christ nous a prescrit, telle est la tâche de la théologie morale. Elle s'inscrit à l'intérieur de la mission d'évangélisation que le Seigneur Ressuscité a confié à son Église. Il s'agit en définitive d'annoncer l'Évangile comme « la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale », selon l'expression du Concile Vatican II².

Cet Évangile est, d'une certaine manière, le Christ lui-même comme plénitude de la Révélation. « C'est le Christ que nous prêchons », dit saint Paul aux Corinthiens (cf. 2 Co 4, 5), lui qui n'a rien voulu savoir sinon Jésus et Jésus crucifié (cf. 1 Co 2, 2). Le théologien, en même temps qu'il se penche sur la loi évangélique pour expliquer les commandements de Dieu, doit garder les yeux fixés sur le Christ qui, seul, leur donne leur sens plénier, étant lui-même « le Chemin, la Vérité et la Vie » (cf. Jn 14, 6).

« Vous scrutez les Écritures parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle, et ce sont elles qui me rendent témoignage, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie ! » (cf. Jn 5, 39-40). Parce qu'il est la Vérité, le Christ est aussi la Vie, et toute la Loi lui rend témoignage dans l'attente de la révélation de la foi (cf. Ga 3, 23-24).

Ainsi la vie morale est toute relative au Christ comme à sa Vérité et à sa Fin ultime. Observer les commandements, pratiquer les vertus n'a d'autre sens, en définitive, que de suivre le Christ, c'est-à-dire d'être avec lui et comme lui pour être trouvé en lui. Pour être fidèle à sa mission d'évangélisation, le théologien doit comprendre la loi et les vertus morales à l'intérieur du mystère du Christ (cf. Ép 3, 4).

2. Le grand projet du Magistère de l'Église

Cette saisie de la vie morale à l'intérieur du mystère du Christ doit être comprise dans une perspective plus vaste encore, celle du grand projet que le Magistère de l'Église nourrit pour l'époque contemporaine : « Tout revivifier et renouveler dans le Christ, en rapprochant la foi de la culture et la culture de la foi »³. Ce grand projet ne fait certes qu'exprimer pour notre

² *Dei Verbum*, n° 7.

³ Discours de JEAN-PAUL II le 15 août 1982 à l'occasion du centenaire de la naissance de Jacques MARITAIN.

temps le dessein bienveillant du Père dont parle saint Paul dans l'épître aux Éphésiens (1, 10) : « ramener toute chose sous un seul Chef, le Christ », mais, de ce dessein précisément, le Magistère actuel de l'Église a pris une conscience nouvelle, plus aiguë à la lumière du drame de l'humanisme athée.

Sous l'influence du père du mensonge (cf. Jn 8, 44), l'homme moderne a été et demeure tenté d'opposer Dieu à son humanité, cherchant à se réaliser lui-même en tant qu'homme – tel est précisément le sens de la culture, au sens large où l'entend JEAN-PAUL II – sans Dieu et même contre Dieu. Ayant « perdu le sens », l'homme est livré à toutes sortes d'esclavages, d'aliénations « puisque, ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu comme à un Dieu gloire ou action de grâce, mais ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements et leur cœur inintelligent s'est enténébré : dans leur prétention à la sagesse ils sont devenus fous (...). Et comme ils n'ont pas jugé bon de garder la vraie connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à leur esprit sans jugement, pour faire ce qui ne convient pas (...) » (cf. Rm 1, 18-32). Quand l'homme ne voit plus pour qui il vit, il marche dans les ténèbres, n'ayant plus de sagesse pour le guider.

Le drame de l'humanisme athée est celui d'un enténébrement qui a pris une dimension culturelle, historique, au travers des idéologies, de l'intérieur même de la Chrétienté, un enténébrement qui conduit l'homme à « faire ce qui ne convient pas, autrement dit, à l'autodestruction de son humanité qu'il voulait sauver, à la mort. Face à ce drame, le Magistère actuel de l'Église ne cesse de présenter le Christ comme la lumière du monde, la lumière qui éclaire tout homme et tout l'homme, la lumière qui est capable de « tout revivifier et renouveler dans le Christ », à commencer par l'humanité de l'homme elle-même dans sa vie morale. Reprenant les paroles du Concile⁴ : « Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation », JEAN-PAUL II dira le 6 octobre 1981 à la Commission théologique internationale : « J'ai entrepris de développer cette pensée dans mes encycliques *Redemptor hominis* et *Dives in misericordia* pour répondre aux troubles et aux attentes de nos contemporains. » Cet homme contemporain, aveugle et aliéné dans sa révolte contre Dieu, le Christ veut l'éclairer et le rendre à lui-même, en lui découvrant précisément le vrai visage du Père dans son amour éternel qui l'a conduit à nous élire dans le Christ « dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour Lui des fils adoptifs par Jésus Christ » (cf. Ép 1, 4-5).

3. Le christocentrisme comme réponse au drame de l'humanisme athée

L'expérience même du drame de l'humanisme athée a permis qu'à l'intérieur de l'Église se développe une conscience plus vive de cette éternelle élection, prédestination de l'homme dans le Christ. Si l'homme sans Dieu se perd lui-même, c'est parce que, dès avant la fondation du monde, il a été choisi, prédestiné par le Père à être fils dans le Fils unique – si bien que sans Dieu, il n'a pas de sens. Cette conscience nouvelle a trouvé son expression théologique dans ce que l'on appelle aujourd'hui le christocentrisme. Celui-ci, mu par la volonté de dépasser l'opposition ruineuse entre la nature et la grâce (opposition qui, d'une certaine

⁴ *Gaudium et spes*, n° 22.

manière, a porté en son sein et a enfanté l'humanisme athée), vise notamment à ressaisir le mystère de la création à l'intérieur du mystère du Christ en lequel nous avons été élus dès avant la fondation du monde. La création apparaît ici comme le premier moment de la réalisation de la prédestination. En effet, dans l'acte de la création, Dieu commence cette autorévélation et autocommunication de lui-même à l'homme qui ne s'achèveront que dans l'acte du Christ en lequel l'homme devient fils adoptif du Père par la puissance de l'Esprit Saint.

En d'autres termes, tout l'ordre de la nature – et donc aussi l'ordre moral en tant qu'il est inscrit dans nos cœurs (cf. Rm 2, 15) – est compris à l'intérieur de l'ordre de la grâce. Si donc le Christ est, comme nous l'avons déjà vu, l'accomplissement de la loi morale, c'est parce que cette loi morale est dès le commencement orientée vers lui, comprise en lui. Il ne sauve pas notre vie morale de l'extérieur, mais de l'intérieur, comme sa vérité originelle (cf. Mt 19, 1-9). À l'intérieur du christocentrisme, toute tentation d'opposer Dieu à l'homme est extirpée à la racine, précisément parce que la grâce n'est plus perçue comme quelque chose de surajouté, d'étranger à la nature, qui risquerait de l'absorber, de l'aliéner, mais comme la vérité et l'accomplissement de cette nature créée dans le Christ.

4. Le but principal de notre travail

Comme le titre *La prudence dans le Christ* l'indique de lui-même, notre travail entend se situer dans une perspective résolument christocentrique. Notre but est de glorifier le Christ, de le manifester clairement, nous mettant nous-même à son écoute, comme la Vérité et le Sauveur de notre vie morale. En fait, celle-ci, sans la lumière du Christ, est toujours tentée de se replier sur elle-même, de se séparer de la foi, de se fermer à Dieu pour se complaire en elle-même, en des valeurs « seulement » humaines – en réalité coupées de leur vérité et de leur fon-dement – comme l'amour, la liberté, la justice, en lesquelles l'homme espère s'autoréaliser, « trouver sa vie » (cf. Mt 10, 39) sans avoir à se perdre en Dieu, sans avoir à redevenir comme un petit enfant dans le Fils unique pour entrer dans le Royaume de Dieu (cf. Mc 10, 15).

Nous voulons participer ainsi à ce grand projet du Magistère de l'Église de tout renouveler et revivifier dans le Christ sous l'angle de la vie morale. Cet angle a le privilège de recouvrir l'ensemble de l'activité humaine comme le Concile l'a rappelé : « Cet ordre (l'ordre moral) est le seul à transcender et harmoniser les formes diverses – si nobles qu'elles soient en elles-mêmes – de l'activité humaine, sans en excepter l'art. Seul, il atteint l'homme dans la totalité de son être, comme créature dotée de raison par Dieu et appelée par lui à une destinée surnaturelle⁵ ». Il en est ainsi précisément en raison de la « destinée surnaturelle » de tout homme et de tout l'homme dans le Christ. Le Père ne cesse de nous attirer, de nous appeler à son Fils (cf. Jn 6, 44), et cet appel affleure à la conscience humaine d'une manière continue sous la forme du désir du bien, de la vérité, de la justice, auquel l'homme se fait docile ou non en chacun de ses actes libres. Autrement dit, la primauté de l'ordre moral découle de cette capacité qu'a l'homme de répondre à l'appel du Père, à la voix de sa conscience morale au

⁵ *Inter mirifica*, n° 6.

travers de toutes ses activités parce que toute son humanité est appelée, prédestinée, à entrer dans la gloire du Père. « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (cf. 1 Co 10, 31). Bref, la place de la morale est primordiale dans cette question de la culture et de la foi dont l'enjeu est, pour JEAN-PAUL II, « le destin du monde en cette fin du vingtième siècle »⁶.

5. Le christocentrisme et l'étude de l'Écriture

Celui qui perçoit en profondeur un tel défi, une telle urgence, ne peut pas ne pas y répondre quelle que soit la pauvreté de ses moyens. Notre travail ne pourra être qu'une ébauche, mais ce qui nous tient à cœur n'est pas tant de couvrir l'ensemble de la question que de trouver la bonne perspective, le bon esprit, en nous laissant guider par l'Esprit Saint au travers du Magistère de l'Église. Et s'il est vrai que cette perspective est de tout renouveler et revivifier dans le Christ, le théologien doit commencer par tout reprendre dans la lumière du Christ. Cela n'est possible que s'il convertit sans cesse sa propre intelligence au Christ, que s'il accueille son mystère dans cette obéissance de la foi dont parle saint Paul (cf. Rm 16, 26) et par laquelle — selon le Concile⁷ — « l'homme s'en remet tout entier et librement à Dieu dans “un complet hommage d'intelligence et de volonté à Dieu qui révèle” et dans un assentiment volontaire à la révélation qu'il fait ». Il lui faut rendre sa propre pensée « captive pour l'amener à obéir au Christ » (2 Co 10, 5) s'il veut s'ouvrir à la révélation de Dieu et de son bienveillant dessein.

Le Christ a voulu nous laisser sa Parole dans les Écritures, précisément pour que nous puissions nous laisser instruire, inspirer par lui grâce à l'action de son Esprit qui fait de nous les fils adoptifs, les tout-petits du Père, dans l'humilité et l'obéissance de la foi (cf. Rm 8, 15). C'est ainsi que nous comprenons l'exhortation du Concile : « Que l'étude de la sainte Écriture soit donc pour la théologie sacrée comme son âme »⁸. Là où la méditation de l'Écriture n'est pas le principe vital et vivifiant de la théologie, le Christ ne l'est pas non plus, tant il est vrai que « l'ignorance des Écritures, c'est l'ignorance du Christ »⁹.

Autrement dit, pas de christocentrisme sans un retour à l'Écriture comme au principe, à la vérité vivante, « efficace et plus incisive qu'aucun glaive à deux tranchants » (cf. He 4, 12), capable d'illuminer, de scruter, de mesurer, de redresser toute pensée pour l'amener à obéir au Christ. Comme l'explique saint THOMAS au commencement de la *Somme théologique* : « la doctrine sacrée n'emprunte ses principes à aucune science humaine ; elle les tient de la science divine qui règle, à titre de sagesse souveraine, toute notre connaissance »¹⁰. Et cette science divine — qui n'est autre que la connaissance du Christ supérieure à tout dont parle saint Paul (cf. Ph 3, 8) — nous est communiquée par excellence dans les saintes Écritures — inséparablement de la Tradition — qui, non seulement contiennent, mais sont vraiment la Parole de Dieu (cf. *Dei Verbum*, n° 24).

⁶ Lettre au Cardinal CASAROLI du 20 mai 1982, (cf. D. C., 1982, p. 604).

⁷ *Dei Verbum*, n° 5.

⁸ *Dei Verbum*, n° 24.

⁹ *Ibid.*, n° 25.

¹⁰ I, 1, 6.

Tâchons de préciser maintenant ce rapport à l'Écriture en ce qui concerne la théologie morale en particulier.

6. La théologie morale et l'Écriture

Dans l'unique mention explicite qu'il fait de la théologie morale, le Concile s'exprime ainsi : « On s'appliquera avec un soin particulier à perfectionner la théologie morale dont la présentation scientifique, plus nourrie de la doctrine de la sainte Écriture, mettra en lumière la grandeur de la vocation des fidèles dans le Christ, et leur obligation à porter du fruit dans la charité pour la vie du monde »¹¹. Ainsi, le perfectionnement de la théologie morale exige de mettre d'abord en lumière la grandeur de la vocation des fidèles dans le Christ, c'est-à-dire d'annoncer « l'insondable richesse du Christ et de mettre en pleine lumière la dispensation du Mystère » (cf. Ép 3, 8-9) — qui est le mystère de la volonté du Père, « ce dessein bienveillant qu'il avait formé en lui par avance (...) » (cf. Ép 1, 9). Et c'est seulement ensuite que l'on pourra mettre vraiment en lumière l'obligation des fidèles à porter du fruit, c'est-à-dire les exhorter « à mener une vie digne de l'appel qu'ils ont reçu » (cf. Ép 4, 1), l'obligation dérivant de la grandeur même de la vocation, ou plutôt répondant à l'amour du Père manifesté en son dessein bienveillant. Enfin, tout cela nécessite un retour à l'Écriture comme à la « nourriture » qui, seule, peut maintenir la théologie morale en vie. Tâchons de préciser ce dernier point crucial.

« Elles (les saintes Lettres) sont à même de te procurer la sagesse qui conduit au salut par la foi dans le Christ Jésus. Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser, former à la justice : ainsi l'homme de Dieu se trouve-t-il accompli, équipé pour toute œuvre bonne » (cf. 2 Tm 3, 15-17). Ces paroles de Paul, adressées à son enfant bien-aimé Timothée pour l'encourager dans sa mission d'enseignement, semblent contenir la réponse à notre question sur le rapport entre la théologie morale et l'Écriture. Celle-ci, en effet, nous est présentée comme utile pour (en traduisant littéralement) « enseigner dans la justice, réfuter (ou arguer) dans la justice, redresser (ou corriger) dans la justice, former (ou éduquer) dans la justice », l'expression finale littérale « dans la justice » pouvant s'appliquer à chacun de ces verbes. Ces expressions cor-répondent pleinement à la mission de la théologie morale : apprendre aux hommes à observer tout ce que le Christ, notre justice (cf. 1 Co 1, 30), nous a prescrit. Laissons-nous instruire par ces paroles de l'Écriture sur l'Écriture elle-même.

« Elles sont à même de te procurer la sagesse (...). » Le sage est celui qui ordonne et juge les choses à partir de leur principe, la science divine étant la sagesse suprême puisqu'elle connaît le principe ultime, si bien que « l'homme spirituel juge de tout » (cf. 1 Co 2, 15), ayant « la pensée » du Christ » (cf. 1 Co 2, 16) qui « est devenu pour nous sagesse venant de Dieu, justice, sanctification et rédemption » (cf. 1 Co 1, 30). En Jésus Christ, en effet, nous est révélé le Père et son mystérieux dessein d'amour, « ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (cf. 1 Co 2, 9).

¹¹ *Optatam totius*, n° 16.

Se demandant si la doctrine sacrée est nécessaire au salut, saint THOMAS D'AQUIN, au tout premier article de la *Somme*, répond : « Il fut nécessaire pour le salut de l'homme qu'il y eût, en dehors des sciences philosophiques que scrute la raison humaine, une doctrine procédant de la révélation divine. Le motif en est d'abord que l'homme est destiné par Dieu à atteindre une fin qui dépasse la compréhension de son esprit, car dit Isaïe (64, 3) : “L'œil n'a point vu, ô Dieu, en dehors de toi, ce que tu as préparé à ceux qui t'aiment”. Or il faut qu'avant de diriger leur intention et leur action vers une fin, les hommes connaissent cette fin. Il était donc nécessaire, pour le salut de l'homme, que certaines choses dépassant sa raison lui fussent communiquées par révélation divine. » Cette réflexion de saint THOMAS D'AQUIN, sur la nécessité de connaître la finalité de notre existence pour parvenir au salut, nous aide à comprendre cette « sagesse qui conduit au salut » d'abord comme une sagesse pratique, une sagesse de vie, capable d'ordonner, de diriger, de « redresser » d'une manière juste nos intentions et nos actions vers la fin à laquelle Dieu nous a prédestinés (cette fin étant pour l'intelligence pratique le principe suprême à la lumière duquel tout s'ordonne et s'ajuste). Et si cette sagesse nous conduit au salut « par la foi en Jésus Christ », c'est précisément parce que, en Jésus Christ — et en Jésus Christ seulement — nous est révélée notre vocation éternelle. Tel apparaît ici le point fondamental de l'« animation » de la théologie morale par « l'étude de l'Écriture ».

En effet, étudier, méditer l'Écriture dans la foi, c'est apprendre Jésus Christ, c'est entrer dans une connaissance toujours plus intérieure du dessein de Dieu, dessein mystérieux, « demeuré caché », et que le monde ne peut connaître parce que l'Esprit de Dieu seul peut révéler « les dons gratuits que Dieu nous a faits » (cf. 1 Co 2, 7-16). Et c'est cette connaissance intérieure du Christ et de notre prédestination en lui qui nous rend capables « d'enseigner, de réfuter, de redresser la justice ». Comprendons-le bien : si c'est l'Écriture elle-même — et non pas la théologie dogmatique (si nécessaire pourtant à la théologie morale), ni même la Tradition et le Magistère de l'Église (si essentiels pourtant à la Révélation) — qui est principe d'animation de la théologie morale, c'est précisément parce que l'Écriture, en tant qu'elle est vraiment, et elle seule, la parole de Dieu, nous communique d'une manière quasi sacramentelle Jésus Christ lui-même (« quasi sacramentelle » en tant que parole et donc signe, signe de Dieu). Elle nous communique Jésus dans ses paroles et ses œuvres, dans les sentiments de son cœur, dans sa relation au Père et aux hommes, dans les mystères de sa vie cachée et publique, de sa passion et de sa résurrection. Elle nous le communique aussi, d'une manière figurée, « voilée » (cf. 2 Co 3, 14) mais réelle, « dans la Loi, les Prophètes et les Psaumes » (cf. Lc 24, 44). Le Saint Esprit, qui a inspiré les Écritures, est là pour nous rappeler tout ce que le Christ nous a dit (cf. Jn 14, 26), et, à travers ses paroles, à travers « l'intelligence spirituelle des Écritures » (cf. Lc 24, 45), pour nous le faire voir lui-même, faisant « briller l'Évangile de la gloire du Christ » (cf. 2 Co 4, 3) comme la Réalité « voilée » (cf. 2 Co 4, 3) derrière les signes. « Si quelqu'un m'aime, dit Jésus, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera et nous viendrons vers lui et nous nous ferons une demeure chez lui » (cf. Jn 14, 23). Le Christ vient vers celui qui garde sa parole comme il est venu vers les pèlerins d'Emmaüs pour leur interpréter « dans toutes les Écritures ce qui le concernait » (cf. Lc 24, 27), pour leur manifester son visage et sa présence, brûler leur cœur par la révélation de son amour, du dessein de salut (cf. Lc 24, 26.31-32).

7. Conditions pour un renouveau de la théologie morale

La théologie morale ne peut se perfectionner — selon la direction à la fois christo et scripto-centrique indiquée par le Concile — qu'en se nourrissant de la connaissance de Jésus Christ, Fin et Sagesse de nos vies, grâce à l'intelligence spirituelle des Écritures. Elle risquerait sinon de se limiter à chercher « après coup », ça et là dans l'Écriture, des enseignements moraux, séparés d'une véritable contemplation du Christ, qui ne viendraient en fait que pour appuyer, confirmer un système moral construit plus sur des « raisonnements » (cf. Rm 1, 21) que sur la Sagesse du Christ¹².

Un tel renouveau de la théologie morale ne peut alors se faire sans un véritable renouvellement de l'esprit du théologien lui-même. Il s'agit de « naître d'en haut », d'« être engendré de nouveau d'une semence non point corruptible mais incorruptible : la parole de Dieu, vivante et permanente » (1 P 1, 23), pour « voir le Royaume de Dieu » (Jn 3, 3). Cette perception du Royaume auquel nous sommes prédestinés — perception vitale pour la théologie morale — ne saurait être seulement rationnelle. La raison doit ici plier le genou — ou plutôt se mettre à genoux — pour s'ouvrir, dans la pauvreté de l'espérance et l'obscurité de la foi, à ce qui est « infiniment au-delà de ce que nous pouvons demander ou concevoir (...) » (Ép 3, 20). Autrement dit, la vie mystique doit ici venir au secours de la vie intellectuelle. La thèse de François-Marie LETHEL, selon laquelle « tous les saints sont théologiens et seuls les saints sont théologiens »¹³, semble bien ici se vérifier. Le livre de la Sagesse lui-même (6, 17-18) ne dit-il pas que « son commencement, c'est le désir très vrai de l'instruction, le souci de l'instruction, c'est l'amour, l'amour, c'est l'observation de ses commandements (...) » (cf. aussi Ép 3, 16-18).

Tâchons maintenant de préciser, à partir de là, ce qui peut apparaître comme les conditions d'une authentique théologie morale christocentrique.

¹² Ou bien encore à tomber dans « une espèce de positivisme éthique à base scripturaire » selon l'expression utilisée par A. SCOLA (cf. *Christologie et morale*. NRT 109(1987), p. 382).

¹³ *Connaître l'amour du Christ qui dépasse toute connaissance*, Venasque, Éditions du Carmel, 1989, p. 3.